

Fiche d'évaluation d'un projet de co-problématisation

Table des matières

1.	Qualité de l'objectif.....	2
1.2.	Adéquation du projet avec l'enjeu sociale	3
1.3.	Base systémique.....	4
2.	Degré exploratoire.....	5
2.1.	Caractère Innovant.....	5
2.2.	Caractère incertain	5
3.	Equipe.....	6
3.1.	Transdisciplinarité et Communauté de sens.....	6
3.2.	Compétences	7
4.	Programme de travail	8
4.1.	Adéquation du programme avec les objectifs de co-problématisation.....	8
5.	Faisabilité.....	9
5.1.	Contraintes externes	9
5.2.	Contraintes internes.....	9
5.3.	Ressources.....	10
6.	Valorisation et Impacts	11
6.1.	Durabilité sociale	11
6.2.	Durabilité environnementale	11

Code Couleur

Le projet répond de manière particulièrement remarquable au critère. Il n’y a pas de recommandation particulière qui est formulée.
Le projet répond de manière suffisante au critère au regard des objectifs d’un projet de co-problématisation. Des recommandations sont formulées pour permettre son amélioration. Dans le cadre de l’instruction du dossier, Innoviris s’assure en amont de la proposition de financement de l’engagement des bénéficiaires à prendre en compte ces recommandations. Par la suite, Innoviris contrôle leur prise en compte au cours du projet dans le cadre de sa mission de contrôle de la bonne exécution de celui-ci. Ceci permet de mitiger le risque de financement pour la Région tout en encapacitant les bénéficiaires à prendre le risque de la recherche et de l’innovation.
Le projet présente une fragilité sur ce critère. Celle-ci doit être résolue avant le démarrage du projet. Un cumul de fragilités (ensemble de sous-critères oranges pour toute une catégorie ou majorité de critères orange sur l’ensemble des critères) indique un problème plus structurel et rend le risque de financement pour la Région trop important.
Il y a un manque, la réponse au critère est absente ou clairement incomplète. Ce manque rend le risque de financement pour la Région trop important.

1. Qualité de l’objectif

Les aspects liés à l’objectif sociétal sont décrits dans le règlement du programme Co-Create (section « Durabilité sociétale »)

1.1.1. L’enjeu sociétal : formulation et pertinence

Le projet adresse bien une problématique sociétale telle que définie dans le cadre du programme Co-create. On en comprend la pertinence.	Le projet adresse bien une problématique sociétale telle que définie dans le cadre du programme Co-create. Celle-ci est bien explicités et on en comprend la pertinence.	Globalement le projet adresse une problématique sociétale telle que définie dans le cadre du programme Co-create. Il y a cependant encore des imprécisions, incohérences, etc. On reste encore fort dans des généralités. Ou on comprend peu la pertinence de la problématique adressée	Il est encore difficile de percevoir clairement la problématique sociétale qui est adressée et ce que le projet souhaite faire. Le projet reste encore fort dans des généralités, il n'y a pas de contextualisation. Ou la problématique sociétale évoquée manque de pertinence.
--	--	---	--

Choix et commentaire de l'expert :

--

1.2. Adéquation du projet avec l'enjeu sociétale

Un projet de co-problématisation répond à un besoin important de construire la problématique sociétale. C'est elle qui détermine le besoin commun de problématisation. Ceci afin notamment de poser finalement les bonnes questions et de mieux cerner la nature de la problématique (problématique de recherche, problématique de formation, problématique financière, problématique de sensibilisation, problématique politique, problématique d'organisation, etc.).

Toutes les problématiques ne nécessitent pas un travail en co-création. Typiquement, les problématiques où la co-création est la plus pertinente sont les problématiques où se combinent une dimension systémique et une hétérogénéité des valeurs sociétales.

L'organisation de l'action collective autour d'objectifs communs peut être entravée par la présence d'individus ayant des intérêts hétérogènes et susceptibles d'utiliser le processus de manière instrumentale pour promouvoir leurs propres intérêts. Par exemple, les chercheurs disciplinaires peuvent utiliser l'environnement de recherche transdisciplinaire pour faciliter l'accès à de nouvelles recherches dans le cadre de leur programme de recherche disciplinaire. Les acteurs de la société peuvent quant à eux être principalement intéressés par la défense de positions de points de vue préétablis ou par des objectifs opérationnels (études, expertise, financements, etc.). Le problème n'est pas l'existence d'une hétérogénéité d'intérêts mais bien la place qu'ils prennent dans la construction du projet et leur articulation avec la problématique. En d'autres termes, est-ce que le projet se construit au départ d'une problématique commune ou est-ce qu'il se construit essentiellement au départ de la juxtaposition d'intérêts individuels.

Le projet est bien construit au départ de l'enjeu sociétal. Le travail préalable de co-problématisation est nécessaire	Le projet est bien construit au départ de l'enjeu sociétal. Le travail préalable de co-problématisation est nécessaire. Des recommandations sont formulées pour renforcer ou mieux expliciter l'adéquation entre l'enjeu sociétal et le besoin de co-problématisation.	L'adéquation entre l'enjeu sociétal et le besoin de problématisation est fragile. Et/ou sur certains aspects, le projet est plus construit au départ des intérêts soit disciplinaires des académiques soit opérationnels des acteurs du changement Et/ou le caractère nécessaire du projet pour la problématique sociétale est fragile. Des enjeux d'autres natures sont prioritaires par exemple : problématique	Le projet est très peu construit au départ de l'enjeu sociétal. Ce n'est pas ce dernier qui en détermine les contours. Et/ou sur certains aspects, le projet est plus construit au départ des intérêts soit disciplinaires soit opérationnels des acteurs. ET/ou la recherche n'est pas nécessaire pour la problématique sociétale. Des enjeux d'autre nature
--	--	---	---

		d'éducation, problématique financière, problématique de sensibilisation, problématique politique, etc.).	sont prioritaires par exemple : problématique d'éducation, problématique financière, problématique de sensibilisation, problématique politique, etc.).
--	--	--	--

Choix et commentaire de l'expert :

1.3. Base systémique

Les attentes en termes d'approche systémique sont reprises dans le règlement, section « Durabilité sociétale » : « *Le programme est conçu pour adresser les enjeux sociétaux complexes (wicked problem) et à les adresser d'un point de vue systémique* ». Cette approche fait appel à 3 dimensions :

- considérer les situations sous l'angle **des relations entre les composantes** du système sociétal ;
- penser les **conditions** et **redirections** ;
- réaliser un **travail de mémoire** ;

Le projet va explicitement construire une base systémique intégrant les 3 dimensions (relations, redirections et mémoire).	Le projet va explicitement construire une base systémique intégrant les 3 dimensions (relations, redirections et mémoire). Certaines recommandations sont cependant formulées pour renforcer l'un ou l'autre aspect.	Le projet va explicitement construire une base systémique intégrant les 3 dimensions (relations, redirections et mémoire). Mais cela reste peu explicite ou une dimension est absente.	L'approche systémique est insuffisante.
--	--	--	---

Choix et commentaire de l'expert :

2. Degré exploratoire

2.1. Caractère Innovant

Les aspects liés au caractère transformatif sont décrits dans le règlement du programme Co-Create (section « Recherche et développement expérimental »).

<p>Le projet s'inscrit totalement dans une logique d'alternative et pas d'assimilation et ou adresse bien des situations qui sont invisibilisées, non prises en considérations par les acteurs institutionnels, politiques, administratifs ou commerciaux.</p>	<p>Le projet présente bien un caractère innovant.</p> <p>Des recommandations sont formulées pour assurer que le projet s'inscrive bien dans une logique d'alternative et évite de tomber dans une logique d'assimilation ou d'alternative infernale.</p> <p>Ou, des recommandations sont faites pour mieux cibler les angles morts qui ne sont pas déjà pris en considération pas les acteurs institutionnels, politiques, administratifs ou commerciaux.</p>	<p>Le caractère innovant est encore assez fragile. Le projet risque de rester dans une logique d'assimilation qui reste au niveau des effets, des conséquences, des symptômes sans questionner les structures causales.</p> <p>Ou les situations évoquées sont déjà prises en considération par les acteurs institutionnels, politiques, administratifs ou commerciaux.</p>	<p>Le projet est trop incrémental et reste dans une démarche d'assimilation qui reste au niveau des effets, des conséquences, des symptômes sans questionner les structures causales.</p> <p>Ou les situations évoquées sont suffisamment prises en considération par les acteurs institutionnels, politiques, administratifs ou commerciaux.</p>
--	---	---	---

Choix et commentaire de l'expert :

2.2. Caractère incertain

Les aspects liés au caractère incertain sont décrits dans le règlement du programme Co-Create (section « Recherche et développement expérimental »).

<p>Le projet présente un caractère incertain marqué. Les enjeux de connaissances dépassent l'état des connaissances propres des porteurs de projet. Les actrices et</p>	<p>Le projet présente un caractère incertain marqué. Les enjeux de connaissances dépassent l'état des connaissances propres des porteurs de projet. Les actrices et acteurs du changement ne sont pas</p>	<p>Le caractère incertain est présent mais certains aspects sont encore peu explicités par le projet. Il y a un risque que certains aspects ne débouchent pas sur des problématiques de</p>	<p>Le caractère incertain est faible. Beaucoup de choses sont déjà connues. Les enjeux de connaissances sont essentiellement restreints aux</p>
---	---	---	---

acteurs du changement ne sont pas encore en capacité de formuler des questions spécifiques ou des propositions d'innovation spécifiques, des solutions, etc.	encore en capacité de formuler des questions spécifiques ou des propositions d'innovation spécifiques, des solutions, etc. Des recommandations sont formulées pour renforcer la contribution à l'état des connaissances et le caractère exploratoire du projet.	recherche ou de développement expérimental.	manques de connaissances des porteurs de projets. Le projet vise essentiellement l'acquisition, la mobilisation ou le croisement de connaissances existantes. Il ne vise pas la production d'une connaissance nouvelle et concernent davantage l'acquisition d'informations à visée opérationnelle (planifier, évaluer les impacts, faire des choix, etc.). Il se rapproche ainsi beaucoup trop de la réalisation d'une étude.
--	---	---	---

Choix et commentaire de l'expert :

3. Equipe

3.1. Transdisciplinarité et Communauté de sens

Les aspects liés à la transdisciplinarité et à la communauté de sens sont décrits dans le règlement du programme *Co-create* (section Co-création)

Les attentes pour entamer un projet de co-problématisation sont :

- Au niveau de la communauté de sens, un premier noyau de co-chercheuses-co-chercheurs est constitué avec les actrices-acteurs du changement. Mais il est encore nécessaire de mieux comprendre les réseaux d'actrices-acteurs, les pratiques ainsi que les savoirs mobilisés autour du sujet. Les situations ne permettant pas à des actrices-acteurs du changement de s'engager dans le projet sont à problématiser notamment au niveau des éléments clefs de la démarche transdisciplinaire (pragmatisme de l'implication (pourquoi ? Qui investigue sur qui/quoi, qui mobilise qui ? au service de quoi ?), stratégies et méthodes d'inclusion, postures épistémiques, relations au changement visé, sens commun, relations de pouvoir, etc.).
- Un sens commun doit encore être développé autour de la problématique sociétale. Il s'agit donc de mettre en place des démarches/stratégies/processus qui visent à acquérir un niveau minimum de compréhension mutuelle pour reconnaître la pluralité et

l'hétérogénéité de la compréhension de la problématique sociétale et les utiliser pour explorer les domaines dans lesquels des perspectives de convergence de valeur ou des stratégies d'actions communes peuvent être formulées.

- Les contours d'une démarche [transdisciplinaire](#) engagée pour une démocratie des connaissances et une science ouverte doivent encore être travaillés. Cela implique un travail préalable d'analyse de l'hétérogénéité des systèmes et cultures de la connaissance en jeu dans la communauté. Il s'agit notamment d'explorer les éventuels conflits, tensions, risques d'instrumentalisation et rapports de force qui se jouent à ce niveau.

<p>La maturité de la communauté de sens correspond bien à ce qui est attendu pour un projet de co-problématisation (composition, engagement et sens commun).</p>	<p>La maturité de la communauté de sens correspond à ce qui est attendu pour un projet de co-problématisation au niveau composition, engagement et sens commun. Des recommandations sont toutefois formulées pour améliorer certaines de ces attentes.</p>	<p>La maturité de la communauté de sens présente encore des fragilités sur l'un de ses aspects : composition, niveau d'engagement, travail du sens commun.</p>	<p>La maturité de la communauté de sens est insuffisante au niveau composition, engagement ou sens commun.</p>
---	--	--	--

Choix et commentaire de l'expert :

3.2. Compétences

<p>Le projet dispose de toutes les compétences nécessaires.</p>	<p>Le projet dispose de l'essentiel des compétences nécessaires. Il pourrait être intéressant d'apporter de manière ponctuelle certaines compétences.</p>	<p>Les compétences principales sont présentes mais le projet gagnerait à s'équiper en compétences complémentaires.</p>	<p>Certaines compétences et sources de savoirs sont manquantes. Cela conduira à des réponses incomplètes et à des angles morts importants.</p>
---	---	--	--

Choix et commentaire de l'expert :

4. Programme de travail

4.1. Adéquation du programme avec les objectifs de co-problématisation

Les objectifs d'une co problématisation sont :

- D'approfondir la compréhension du problème : quelle est son origine ; comment il se manifeste ; comment il se déploie ; quels sont les blocages ; quels sont les enjeux, etc.
- Développer une analyse holistique de la question en intégrant les 3 dimensions : systémique, redirections et mémoire.
- De construire et consolider la communauté de sens (engagement et sens commun)
- De développer les contours d'une démarche **transdisciplinaire** engagée pour une démocratie des connaissances et une ouverture des sciences. Cela implique un travail préalable d'analyse de l'hétérogénéité des systèmes et cultures de la connaissance en jeu dans la communauté. Il s'agit d'analyser et d'échanger sur la manière dont les membres de la communauté produisent, acquièrent, utilisent, légitiment les connaissances. Il s'agit également d'explorer les éventuels conflits, tensions, et rapports de forces qui se jouent à ce niveau.
- De développer un état des connaissances transdisciplinaire.
- De poser les arrières-plans normatifs et penser les effets productifs (impacts) du projet pour la durabilité de la Région (travail et réflexion sur sa responsabilité sociale)¹

Le programme proposé est pertinent et correspond bien aux objectifs de co-problématisation.	Le programme proposé correspond bien aux objectifs de co-problématisation. Des recommandations sont formulées pour approfondir le travail sur l'un ou l'autre objectif.	L'adéquation entre le programme proposé et les objectifs mériterait d'être amélioré. Les travaux autour d'un ou l'autre objectif de problématisation sont encore peu explicités.	Le programme n'est pas en adéquation avec la majorité des objectifs attendus.
---	---	--	---

Choix et commentaire de l'expert :

¹ Le programme soutient des projets qui répondent aux critères d'une recherche et d'innovation responsable. Ceci implique notamment d'inclure dans le projet un travail sur les arrières-plans normatifs et les effets du projet. La recherche est non-neutre. Les cadres implicites, les institutions qui nous ont formés où desquels nous travaillons, le matériel, les outils que nous mobilisons, l'histoire dont nous héritons, nos valeurs, nos intentions, etc...façonnent implicitement tous les aspects de notre recherche. Il s'agit d'identifier et travailler ces arrières-plans normatifs. Un savoir a également des effets productifs. Il s'agit de réfléchir aux buts et aux possibles Implications du projet ainsi qu'à ses résultats notamment en termes éthiques, mésusage potentiel dans d'autres contextes sociaux et politiques, etc. Evaluer les externalités négatives, les effets rebonds, l'acceptabilité éthique, la durabilité et la désirabilité sociale des résultats.

5. Faisabilité

5.1. Contraintes externes

Il s'agit ici d'évaluer l'éventuelle présence de contraintes extérieures au projet qui impacterait sa faisabilité.

Le projet proposé est réalisable et il n'y pas de contrainte particulière (loi, autre projet, décision politique, autorisation hiérarchique, délais, etc.) qui empêche sa réalisation.	Le programme est réalisable mais devrait porter attention à l'une ou l'autre chose qui pourrait influencer le cours du projet (loi, autre projet, décision politique, autorisation hiérarchique, délais, etc.)	Certaines contraintes sont sous-estimées et pourraient significativement impacter le cours du projet (loi, autre projet, décision politique, autorisation hiérarchique, délais, etc.).	Il y a un ou des éléments qui empêchent actuellement ou à court terme la réalisation du projet (cadre légal, autre projet, décision politique, besoin d'autorisation, etc.).
--	--	--	--

Choix et commentaire de l'expert :

5.2. Contraintes internes

Il s'agit ici d'évaluer l'éventuelle présence de contraintes internes au projet qui impacterait sa faisabilité. Il peut s'agir de divergences trop profondes entre les acteurs, d'indisponibilités de certains, de non-autorisation de la hiérarchie d'entrer dans une démarche exploratoire, de dilemmes moral ou professionnel etc. Rem. Les controverses, désaccords, hétérogénéité de points de vue doivent pouvoir exister au sein d'un projet en co-création. Il est important de reconnaître cette diversité et l'utiliser pour explorer les domaines dans lesquels des perspectives de convergence ou des stratégies d'actions communes peuvent être formulées. Cependant, si cet aspect n'est pas accompagné, cela peut très vite impacter la faisabilité du projet. Il est donc important que le projet montre dans son mode de gouvernance, ses méthodes ou l'accompagnement prévu, qu'il est attentif à ces aspects ainsi qu'aux aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupes. Le règlement invite les équipes à prévoir un accompagnement sur ce plan en sous-traitance.

Le projet ne présente pas de contraintes internes particulières. Il porte bien une attention aux dynamiques de controverse et aux aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupes ?	Le projet ne présente pas de contraintes internes particulières. Des recommandations sont toutefois formulées pour améliorer la prise en compte de certaines contraintes, des dynamiques de controverse ou des	Certaines contraintes internes fragilisent la réalisation du projet. Et/ou L'attention portée aux dynamiques de controverse ou aux aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupe	Certaines contraintes internes hypothèquent la réalisation du projet. Et/ou L'attention portée aux dynamiques de controverse ou aux aspects psycho-
--	--	--	---

	aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupe.	est encore légère et risque à un moment de fragiliser la faisabilité du projet.	sociaux des dynamiques de groupe est insuffisante.
--	--	---	--

Choix et commentaire de l'expert :

5.3. Ressources

Le financement est avant tout dédié à soutenir les acteurs concernés et leur donner les moyens de rentrer dans un dispositif exploratoire. Les personnes affectées au projet doivent donc bien répondre de cette qualification d'acteur du changement. Ces personnes doivent donc être identifiées dans le formulaire de la demande et les budgets. En outre, le règlement suggère vivement aux équipes de prévoir une sous-traitance pour l'animation des méthodologies de co-création, la médiation des dynamiques de groupe, l'usage d'approches artistiques pour favoriser les croisements des savoirs, etc. Un facteur clef du succès de la co-création est la confiance mutuelle au sein de la communauté de sens. Nous invitons donc les projets à prévoir des ressources raisonnables pour organiser des moments de convivialité, mise au vert, etc.

Signalons également que les projets sont invités à considérer différentes formes de format pour la capitalisation, la formalisation de leurs résultats (film, podcasts, livres, BD, création théâtrale, etc.). Les projets sont donc invités à prévoir les ressources nécessaires pour cela. A la fin de chaque projet, il sera demandé d'organiser un évènement de clôture et de valorisation. Les projets sont également invités à prévoir les ressources nécessaires pour cet évènement.

Les ressources et les budgets sont adéquats et intègrent la gestion de la dynamique de groupe, la formalisation des connaissances et la construction d'un climat de confiance	Les ressources et les budgets sont adéquats. Des recommandations sont formulées pour améliorer les ressources du projet. Notamment pour intégrer la gestion de la dynamique de groupe, la formalisation des connaissances et la construction d'un climat de confiance	La durée et/ou le budget est/(sont) légèrement surestimé(s)/sous-estimé(s). Certains postes budgétaires ne sont pas nécessaires pour réaliser le projet. Les budgets nécessitent des adaptations.	La durée et/ou le budget est/(sont) largement surestimée(s)/sous-estimée(s). La plupart des frais ne correspondent pas à des frais de recherche et ne sont pas en adéquation avec le projet. Les budgets demandent des modifications majeures. Et/ou Il y a des déséquilibres importants entre les budgets. Le subsidie va principalement chez des acteurs intermédiaires.
---	---	---	---

Choix et commentaire de l'expert :

6. Valorisation et Impacts

6.1. Durabilité sociale

Il est demandé d'évaluer ici si le projet assure le bien-être et la santé des personnes et contribuera à la durabilité sociale en Région de Bruxelles-Capitale ? Exemples d'impact social: éliminer des injustices sociales ; favoriser l'emploi valorisant des qualifications multiples ou la réinsertion professionnelle, renforcer la démocratie, renforcer la cohésion et la santé sociale, renforcer la qualité et l'accès à l'éducation, soutenir des logiques de démonétisation et de démarchandisation (don, entraide, bien commun), soutenir une adéquation entre le niveau technologique et le besoin à satisfaire, soutenir des alternatives technologiques moins coûteuses socialement.

Le projet a bien intégré les perspectives de durabilité sociale et contribuera à cette dernière.	Le projet a bien intégré les perspectives de durabilité sociale et contribuera à cette dernière. Des recommandations sont formulées pour amplifier cette contribution.	Le projet est neutre sur le plan de la durabilité sociale.	Le projet pourrait avoir un impact négatif sur un ou plusieurs éléments de la durabilité sociale.
--	--	--	---

Choix et commentaire de l'expert :

6.2. Durabilité environnementale

Il est demandé d'évaluer ici si le projet assure la santé environnementale et contribuera à la durabilité environnementale en Région de Bruxelles-Capitale ? Exemples d'impact : renforcer la santé écologique du territoire ; réduire la consommation de ressources : réduction, réemploi ou recyclage des déchets ; Préserver les écosystèmes ; limiter les émissions et/ou proposer une alternative à des composés nocifs pour l'environnement ; appliquer les principes de l'éco-conception et prendre en compte la gestion de la fin de vie ; soutenir une adéquation entre le niveau technologique et le besoin à satisfaire ; soutenir des alternatives technologiques moins coûteuses écologiquement.

Le projet a bien intégré les perspectives de durabilité environnementale et contribuera à cette dernière.	Le projet a bien intégré les perspectives de durabilité environnementale et contribuera à cette dernière. Des recommandations sont formulées pour amplifier cette contribution.	Le projet est neutre sur le plan de la durabilité environnementale.	Le projet ne contribue pas à la durabilité environnementale. Ou, le projet pourrait avoir un impact négatif sur un ou plusieurs éléments de la durabilité environnementale.
---	---	---	---

Choix et commentaire de l'expert :

